

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 26/04/2011**

L'an deux mille onze,
Le vingt six AVRIL à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 18 Avril 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	04
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : M. LECLERE Roland, M. RINALDI Serge, MM. CABART Jean-Claude, GIRARD Pascal, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, MM. JEANNOT Christophe, LALLOUETTE Joël, MM. PIERRARD Didier, PETRICIG Jean-Michel

Absents :

Absent excusé :

Pouvoirs : M. EL KHIDER Mustapha à M. RINALDI Serge, Mme GUERIN Denise à M. LECLERE Roland, Mme FONTANIVE Marzéna à M. JEANNOT Christophe

Secrétaire : M. SERGENT Jean-Marie

OBJET : Réhabilitation de l'avenue du Maréchal Leclerc (fin) et de l'allée Pierre de Coubertin et parking du centre commercial : Approbation du projet et demande d'aides départementales - programmation 2011 (annule et remplace la délibération n° 1048 du 1^{er} juillet 2010).

N° 1155

Le Maire expose les projets d'aménagement pour l'année 2011 réalisés par le bureau A.Tech Ingénierie.

Ces projets consistent à :

- Réhabiliter l'Avenue du Maréchal Leclerc (du dojo jusqu'au carrefour avec l'avenue du bois du Roi), l'allée Pierre de Coubertin et le parking du centre commercial.
- **Ces voies figurent au tableau vert recensant les voies communales.**
- **Ce projet est estimé globalement à :**

347 557,25 € HT – 415 678,47 € TTC

Ces aménagements sont éligibles au titre de la voirie communale et aménagement de circulations douces et au titre de la DETR 2011. Ils s'inscrivent dans une programmation globale de réfection du secteur de la pièce Madame.

Une première phase a consisté à rénover la voirie de l'avenue du Maréchal Leclerc (fin des travaux en 2006), les phases suivantes consisteront à :

- ⇒ Fin de l'avenue Maréchal Leclerc, allée P de Coubertin et parking du centre commercial,
- ⇒ Aménagement d'un giratoire au carrefour Maréchal Leclerc et Bois du Roi
- ⇒ Aménagement de l'allée Schuman
- ⇒ Aménagement des parkings Rossignols et Chardonnerets.

Ces aménagements s'inscrivent dans le respect de la réglementation concernant l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'aménagement de l'Avenue du Maréchal Leclerc (du dojo jusqu'au carrefour avec l'avenue du bois du Roi), l'allée Pierre de Coubertin et le Parking du centre commercial pour un montant total de

347 557,25 € HT – 415 678,47 € TTC

- **SOLLICITE** des aides au titre de la programmation voirie communale et aménagements de circulation douce 2011 auprès du conseil général de la marne au taux maximum de 38% sur une dépense éligible de :

182 818.20 € HT

Portant ainsi l'aide départementale à 69 470 €

- **SOLLICITE** : - une aide au titre de la DETR 2011 auprès des services de l'Etat au taux maximum de 40% soit 79 444.90€
- une aide financière auprès du Pays Vitryat au taux maximum de 10% soit 34 755.70€
- **S'ENGAGE** à réaliser ces travaux en 2011.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Roland LECLERE.

*Acte rendu exécutoire
après transmission en
sous-préfecture le
28 Avril 2011 et publication
Le 28 Avril 2011
Le Maire,
Roland LECLERE*